



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 23 du mois d'octobre à 19 heures, le conseil municipal de Meysac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 11 (1 pouvoir)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Marie-Laure LEGER, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Isabelle SEGUY, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS : Stéphanie CISCARD (pouvoir Nicolas TARDIF) Murielle GENTE, Emmanuelle DUPUY, Alexandre TRONCHE, Stéphane FARGE.

Secrétaire de séance : Stéphane LARCIER

Date de convocation : 18 octobre 2023

DELIBERATION N° 2023.57 réalisation d'un prêt aménagement de la rue de la gare et de la place du jet d'eau

Face à l'éventualité d'une hausse des taux d'emprunt au cours de l'année 2024, et compte tenu de la nécessité de financer les travaux engagés sur la rue de la gare et sur la place du jet d'eau une consultation a été engagée auprès d'organismes bancaires .

Les caractéristiques de la consultation sont les suivantes :

Montant du prêt : 300 000.00 € ou 350 000.00 €

Durée du prêt : 20 ans ou 25 ans

Périodicité de remboursement : annuelle ou trimestrielle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Donne pouvoir au maire pour retenir l'offre bancaire la plus satisfaisante
- Autorise le maire à signer le contrat de prêt
- S'engage à inscrire le remboursement de l'annuité au budget primitif 2024

Pour extrait conforme,

Christophe CARON

Maire de MEYSSAC



Suffrages exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstentions	0